



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Tech'Lab Concentré détergent désinfectant sols & surfaces

Code du produit : PLG Réf.395246

UFI : P2Q9-C09Q-000K-WHDC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Concentré désinfectant à diluer à 2% avant emploi

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : SALVECO S.A.S..

Adresse : Avenue Pierre Mendès-France.88100.SAINT DIE DES VOSGES.FRANCE.

Téléphone : +33 (0)3 29 57 75 44. Fax : +33 (0)3 29 51 75 00.

welcome@salveco.fr

www.salveco.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Irritation cutanée, Catégorie 2 (Skin Irrit. 2, H315).

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (Eye Dam. 1, H318).

Peut produire une réaction allergique (EUH208).

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le mélange est un produit détergent à usage biocide (voir la rubrique 15).

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Pictogrammes de danger :



GHS05

Mention d'avertissement :

DANGER

Identificateur du produit :

EC 201-196-2 L-LACTIC ACID (2-HYDROXY PROPIONIC ACID)

CAS MIX OF ALKYL POLYGLYCOSIDES

Étiquetage additionnel :

EUH208 Contient EUCALYPTOL. Peut produire une réaction allergique.

EUH208 Contient CARVONE. Peut produire une réaction allergique.

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence - Prévention :

P264 Se laver abondamment après toute manipulation.

P280 Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

Tech'Lab Concentré détergent désinfectant sols & surfaces - PLG Réf.395246

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) \geq 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 59 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>. Se référer à la rubrique 3 pour identifier les substances concernées.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances \geq 0.1 % présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Composition :

Identification	Classification (CE) 1272/2008	Nota	%
INDEX: I79_33_4 CAS: 79-33-4 EC: 201-196-2 REACH: 01-2119474164-39-xxxx L-LACTIC ACID (2-HYDROXY PROPIONIC ACID)	GHS05 Dgr Skin Corr. 1C, H314 Eye Dam. 1, H318		10 \leq x % < 25
INDEX: 088_200_004 EC: POLYMER CARBOXYMETHYL ETHER, SODIUM SALT	GHS05 Dgr Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318		10 \leq x % < 25
INDEX: 088_200_002 CAS: MIX OF ALKYL POLYGLYCOSIDES	GHS05 Dgr Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318		2.5 \leq x % < 10
INDEX: 088_200_003 CAS: MIX OF ALKYL POLYGLYCOSIDES	GHS07 Wng Eye Irrit. 2, H319		0 \leq x % < 2.5
INDEX: I470_82_6 CAS: 470-82-6 EC: 207-431-5 EUCALYPTOL	GHS02, GHS07 Wng Flam. Liq. 3, H226 Skin Sens. 1B, H317 Eye Irrit. 2, H319		0 \leq x % < 2.5
INDEX: I99_49_0 CAS: 99-49-0 EC: 202-759-5 CARVONE	GHS07 Wng Skin Sens. 1B, H317		0 \leq x % < 2.5

Limites de concentration spécifiques et estimation de la toxicité aiguë

Identification	Limites de concentration spécifiques	ETA
INDEX: I79_33_4 CAS: 79-33-4 EC: 201-196-2 REACH: 01-2119474164-39-xxxx L-LACTIC ACID (2-HYDROXY PROPIONIC ACID)		orale: ETA = 3540 mg/kg PC
INDEX: 088_200_002 CAS: MIX OF ALKYL POLYGLYCOSIDES	Skin Irrit. 2: H315 \geq 30% Eye Dam. 1: H318 \geq 12.05% Eye Irrit. 2: H319 12% \leq C < 12.05%	

Tech'Lab Concentré détergent désinfectant sols & surfaces - PLG Réf.395246

INDEX: I470_82_6 CAS: 470-82-6 EC: 207-431-5 EUCALYPTOL		orale: ETA = 2480 mg/kg PC
INDEX: I99_49_0 CAS: 99-49-0 EC: 202-759-5 CARVONE		dermale: ETA = 3800 mg/kg PC orale: ETA = 2500 mg/kg PC

Informations sur les composants :

(Texte complet des phrases H: voir la rubrique 16)

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation :

Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Quel que soit l'état initial, adresser systématiquement le sujet chez un ophtalmologiste, en lui montrant l'étiquette.

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact le cas échéant et rincer les yeux lentement et doucement à l'eau claire.

Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

En cas de contact avec la peau :

En cas d'irritation de la peau : demander un conseil médical/des soins.

Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.

Laver abondamment à l'eau claire.

Laver les vêtements avant réutilisation.

En cas d'ingestion :

Rincer immédiatement la bouche. Donner quelques choses à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin pour une assistance médicale.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone (CO2). Ne pas utiliser d'eau en cas de risques électriques.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)

- dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les non-secouristes

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Tech'Lab Concentré détergent désinfectant sols & surfaces - PLG Réf.395246

Pour les secouristes

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le produit pur dispersé sur le sol peut rendre ce dernier glissant.

Nettoyer de préférence avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le mélange est manipulé de façon constante.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Manipuler dans des zones bien ventilées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter impérativement le contact du mélange avec les yeux.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Pour les utilisations extérieures par pulvérisation, éviter que le vent n'emporte le produit pulvérisé vers d'autres zones (dérive)

Equipements et procédures interdits :

Ne pas boire/manger pendant l'utilisation du produit.

Pour les utilisations extérieures, ne pas appliquer le produit en cas de pluie prévue dans les prochaines 24 heures.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé

Stockage

Eviter : le gel, le froid, la chaleur, la lumière directe.

Produit biocide: conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.

Emballage

Toujours conserver le produit dans son emballage d'origine

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166.

Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Lorsque les projections ne peuvent être évitées, utiliser un écran facial pour la protection du visage.

Tech'Lab Concentré détergent désinfectant sols & surfaces - PLG Réf.395246

- Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme EN ISO 374-1.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Type de gants conseillés :

- Caoutchouc Butyle (Copolymère isobutylène-isoprène)
- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))

- Protection du corps

Eviter le contact avec la peau.

Porter des vêtements de protection appropriés.

En cas d'éclaboussures sur la peau, rincer à l'eau.

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique

Etat Physique : Liquide Fluide.

Couleur

Incolore à jaune.

Odeur

Seuil olfactif : Non précisé.

Menthe

Point de fusion

Point/intervalle de fusion : Non concerné.

Point de congélation

Point/intervalle de congélation : Non précisé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Point/intervalle d'ébullition : Non concerné.

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz) : Non précisé.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Dangers d'explosion, limite inférieure d'explosivité (%) : Non précisé.

Dangers d'explosion, limite supérieure d'explosivité (%) : Non précisé.

Point d'éclair

Intervalle de point d'éclair : Non concerné.

Température d'auto-inflammation

Point/intervalle d'auto-inflammation : Non concerné.

Température de décomposition

Point/intervalle de décomposition : Non concerné.

pH

pH en solution aqueuse : Non précisé.

pH : 1.80 +/- 0.5.

Acide fort.

Viscosité cinématique

Viscosité : < 50 mm²/s

Solubilité

Hydrosolubilité : Diluable.

Liposolubilité : Non précisé.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non précisé.

Pression de vapeur

Pression de vapeur (50°C) : Non concerné.

Densité et/ou densité relative

Densité : 1.05 +/- 0.02

Tech'Lab Concentré détergent désinfectant sols & surfaces - PLG Réf.395246

Densité de vapeur relative

Densité de vapeur : Non précisé.

Caractéristiques des particules

Le mélange ne contient pas de nanoforme.

9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Pas de réactions connues dans les conditions normales de stockage et de manipulation.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales de stockage et de manipulation.

10.4. Conditions à éviter

Eviter :

- le gel
- la chaleur
- le froid

10.5. Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Eviter le contact du produit sur marbre, pierre calcaire, aluminium, acier brut ou toute surface sensible aux acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Peut entraîner une irritation cutanée réversible, à la suite d'une exposition sur la peau de longue durée (>4h)

Peut entraîner des lésions oculaires graves.

11.1.1. Substances

Toxicité aiguë :

CARVONE (CAS: 99-49-0)

Par voie orale : DL50 = 2500 mg/kg poids corporel/jour

Par voie cutanée : DL50 = 3800 mg/kg poids corporel/jour

EUCALYPTOL (CAS: 470-82-6)

Par voie orale : DL50 = 2480 mg/kg poids corporel/jour

ALKYL POLYGLYCOSIDES (CAS: MIX OF)

Par voie orale : DL50 > 2000 mg/kg poids corporel/jour
Espèce : Rat

L-LACTIC ACID (2-HYDROXY PROPIONIC ACID) (CAS: 79-33-4)

Par voie orale : DL50 = 3540 mg/kg poids corporel/jour

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée:

ALKYL POLYGLYCOSIDES (CAS: MIX OF)

Par voie orale : C = 1000 mg/kg poids corporel/jour

Tech'Lab Concentré détergent désinfectant sols & surfaces - PLG Réf.395246

Durée d'exposition : 90 jours

11.1.2. Mélange

Corrosion cutanée/irritation cutanée :

La classification irritante est confirmée compte tenu des critères définis dans le Règlement (CE) n°1272/2008 et ses amendements.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Les lésions oculaires graves sont fondées sur les critères définis dans le Règlement (CE) n°1272/2008 et ses amendements.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Contient au moins une substance sensibilisante. Peut produire une réaction allergique chez les personnes sensibles à cette substance.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour des effets sur la santé humaine.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

12.1.1. Substances

ALKYL POLYGLYCOSIDES (CAS: MIX OF)

Toxicité pour les poissons : CL50 = 101 mg/l
NOEC = 1.8 mg/l
Durée d'exposition : 28 jours

Toxicité pour les crustacés : CE50 = 596.1 mg/l
NOEC = 1 mg/l
Durée d'exposition : 21 jours

Toxicité pour les plantes aquatiques : CEr50 = 45.67 mg/l

12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent pleinement les critères de biodégradabilité définis par le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents (>60% biodégradabilité ultime suivant OCDE 301B).

12.2.1. Substances

ALKYL POLYGLYCOSIDES (CAS: MIX OF)

Biodégradation : Rapidement dégradable.
DBO5/DCO = 0.73

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le mélange n'est pas bioaccumulable.

12.3.1. Substances

ALKYL POLYGLYCOSIDES (CAS: MIX OF)

Coefficient de partage octanol/eau : log K_{ow} = 0.08

12.4. Mobilité dans le sol

Forte mobilité dans le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Mélange non persistant.

Mélange non bioaccumulable.

Mélange non toxique.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour des effets sur l'environnement.

Tech'Lab Concentré détergent désinfectant sols & surfaces - PLG Réf.395246

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit biocide: éviter le rejet direct du produit non utilisé dans les égouts ou l'environnement.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient et rincer à l'eau. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Le récipient peut alors être éliminé comme un déchet non dangereux. Le produit résiduel doit être éliminé selon la directive 2008/98/CE.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

-

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

14.4. Groupe d'emballage

-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

-

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2023/707

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2024/197 (ATP 21)

Informations relatives à l'emballage :

Aucune donnée n'est disponible.

Restrictions appliquées en vertu du titre VIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 :

Le mélange ne contient pas de substance soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 : <https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach>.

Précurseurs d'explosifs :

Le mélange ne contient pas de substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs.

Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

Etiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006) :

- 5% ou plus, mais moins de 15% : agents de surface anioniques

- 5% ou plus, mais moins de 15% : agents de surface non ioniques

- désinfectants

Tech'Lab Concentré détergent désinfectant sols & surfaces - PLG Réf.395246

- parfums
- fragrances allergisantes :
Limonene

Étiquetage des biocides (Règlement (UE) n° 528/2012) :

Nom	CAS	%	Type de produits
L-LACTIC ACID (2-HYDROXY PROPIONIC ACID)	79-33-4	149.60 g/kg	02 04

Type de produits 2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.

Type de produits 4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Procédure de classification: le mélange a été classé selon les règles d'additivité définies par le Règlement (EU) n°1272/2008. Si des données de classification complémentaires sur le mélange sont disponibles, ou le principe de bridging ou le poids de la preuve, ces informations sont mentionnées dans les sections correspondantes de la fiche de données de sécurité (section 9 propriétés physico-chimiques, section 11 informations toxicologiques, section 12 informations écologiques)

Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3 :

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Abréviations et acronymes :

DL50 : La dose d'une substance testée entraînant une létalité à 50% au cours d'une période donnée.

CL50 : La concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée.

CE50 : La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

CEr50 : La concentration efficace de substance qui provoque 50% de réduction du taux de croissance.

NOEC : La concentration sans effet observé.

REACH : Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.

ETA : Estimation Toxicité Aiguë

PC : Poids Corporel

UFI : Identifiant unique de formulation.

STEL : Short-term exposure limit

TWA : Time Weighted Averages

TMP : Tableaux des Maladies Professionnelles (France)

VLE : Valeur Limite d'Exposition.

VME : Valeur Moyenne d'Exposition.

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK : Wassergefährdungsklasse (Water Hazard Class).

GHS05 : Corrosion.

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.

SVHC : Substance of Very High Concern.